

210C0533
FR0000125338-FS0330

15 juin 2010

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

CAP GEMINI
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 15 juin 2010, la société AllianceBernstein L.P.¹ (1345 avenue of the Americas, New York, NY 10105, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 11 juin 2010, par suite d'une acquisition d'actions CAP GEMINI sur le marché, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société CAP GEMINI et détenir 7 761 381 actions CAP GEMINI représentant autant de droits de vote, soit 5,01% du capital et des droits de vote de cette société².

¹ AllianceBernstein est une société holding du groupe AXA détenant des sociétés de gestion et prestataires de services d'investissement fournissant des services de gestion pour compte de tiers. AllianceBernstein et l'ensemble des sociétés de gestion et prestataires de services d'investissement pour le compte desquels la présente déclaration est faite agissent indépendamment de toute autre entité du groupe AXA, dans les conditions posées aux articles L. 233-9 II du code de commerce, 223-12 et 223-12-1 du règlement général.

² Sur la base d'un capital composé de 154 888 206 actions représentant 154 888 206 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.